



CONSEIL DE QUARTIER BELLECOUR-CARNOT COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PLENIERE Du 20 Janvier à 18h30 Salle Franklin

Présents : Andrée BEAUDONNET, Isabelle BELVAL, Juliette BOTHIER, Christine BRAND, Christian DENOYEL, Sophie DESCOUR, Jean-Michel DESTORS, Robert DEYRAIL, Marie DODU, Jean-Paul DUMONTIER, Martine EYGLUNENT, Guy-Laurent FAZILLE, Michèle FONTANA, Johann GALIBERT, Jean-François GAUTHIER, Odile GILLIOT, Florence GLORIEUX, Dominique JACOTET, Sabine KIMMEL, Timothée LABOUCHE, Véronique LAPSCHER, Gilles LAURENDON, Anièle LECOQ, Emmanuel LEGRAS, Arnaud LEVRON, Françoise MILLERY, Annick de MONTGOLFIER, Françoise NERI, Josiane RASTRELLI, Nadia SETITER, Paulette TRILLAT, Anne VORON.

Excusés : Beatrice ARAUD, Sihem BOUCHEDDA, Pierre CHAVAND, André DUMAS, Pierre-Georges DURAND, Marie-Christine EBNER, Isabelle d'ESPALUNGUE, Lucas FREYBURGER, Dominique LAFONT, Thierry de LA POMMERAYE, Christine LEFEBVRE, Anne-Sylvia LELOUCHE, Florine TENNINA, Joël SERAFINI.

Secrétariat : Martine EYGLUNENT

18h30 : Johann GALIBERT ouvre la séance en présentant ses vœux de bonne année aux participants présents, au nom de l'ensemble du Conseil du Quartier. Il remercie les nouveaux membres de leur présence et souhaite que le Conseil poursuive la qualité de ses actions pour partager et avancer sur les thématiques en cours.

Il rappelle pour les nouveaux membres le fonctionnement du Conseil de Quartier au travers des réunions plénières mensuelles et les réunions de travail en commission, au cas par cas, tout au long de l'année. Il informe également qu'un petit sondage sera réalisé auprès des membres afin de connaître les jours de semaines préférés du plus grand nombre pour les réunions plénières et ceci afin de formuler la demande de salle au mois de mai à la mairie la plus judicieuse possible.

Conseil de Quartier Bellecour-Carnot

1 - Validation du compte-rendu de la réunion du 16/12/2024.

Le compte-rendu est validé à l'unanimité.

Concernant le compte-rendu de la séance du 18/11/24, Isabelle BELVAL avait souhaité ajouter des compléments d'informations concernant le Musée des Tissus. Elle doit nous envoyer ces informations pour que ces ajouts figurent et soient validés dans le prochain compte-rendu.

2 - Boîtes à Livres, avancement.

BAL Petit Prince square Widor : en restauration chez le menuisier, elle devrait être reposée par ses soins dans les semaines qui viennent avant d'être de nouveau démontée cette fois-ci par les services de la Mairie Centrale lors de la rénovation du square Widor prévu pendant les vacances de Pâques 2025. Ces mêmes services la reposeront ensuite.

BAL Carnot : les services de la Mairie Centrale sont venus repeindre l'arrière de la boîte qui avait été tagué. La porte gauche est légèrement cassée au niveau du plexiglas. Ceci n'est visible que si on ouvre les portes.

BAL Vollon : prochain emplacement de la 3ème BAL validé par les Services de la Ville. La demande de financement sera envoyée dans les semaines qui viennent et la boîte installée courant 2025.

BAL Gailleton : la place Gailleton pourrait être le lieu de la 4ème BAL. A raison d'une par an, ce projet ne pourrait voir le jour qu'en 2026.

Création d'un **comité de veille** (13 personnes) afin de jeter un oeil sur ces boites pour signaler : dégradations éventuelles, manque de livres etc.. et à l'occasion ranger les livres... Un groupe Whatsapp sera créé pour faciliter la communication.

Johann GALIBERT précise que le Conseil de Quartier attendra le moment le plus judicieux ou propice pour faire la demande de financement pour la BAL Vollon au regard des discussions en cours pour le projet de l'évènement Saint Exupéry.

Guy-Laurent FAZILLE évoque, à son tour, le projet de faire baptiser la Bibliothèque municipale de la rue de Condé du nom de Charles JULIET, poète lyonnais, essayiste, auteur de théâtre. Le projet est en cours d'élaboration, se rapprocher de la famille, de la Mairie du 2^{ème} et de la Mairie Centrale.

3 – Intégration de 2 vice-président(e)s au sein du Bureau du Conseil de quartier.

Johann GALIBERT explique, qu'actuellement, le Bureau est constitué de trois vice-présidentes, Christine BRAND, Dominique JACOTET et Anne VORON.

Le Bureau fonctionne d'une manière satisfaisante avec, en charge, l'organisation et le suivi des réunions plénières, des séances avec les élus et des Commissions de travail.

Cependant, confie Johann GALIBERT, nous souhaitons consolider ce Bureau pour donner du corps au Conseil de quartier, afin de vous accompagner, de poursuivre notre progression et être représentatif au maximum dans le quartier.

Cette fonction implique de participer aux réunions du Bureau au rythme d'une réunion par

trimestre.

Il exprime son souhait d'avoir des réponses positives à cet appel dans les semaines qui arrivent, notamment de la part d'éléments masculins pour « respecter la parité ».

4 – Cohabitation vélos/piétons sur l'ensemble des voiries.

Gilles LAURENDON et Josiane RASTRELLI restituent la séance de travail qui a eu lieu le 16 janvier avec le groupe en charge du dossier. Ce groupe comporte 6 membres de notre Conseil, des membres du C.Q Confluence, l'association La Ville à Vélos et l'association Les Droits du Piéton.

La première réunion a eu lieu avant Noël et avait mis en avant, alors, des réticences entre les différentes entités, les intérêts n'étant pas toujours en concordance les uns avec les autres.

Cependant, la réflexion du groupe s'est élargie et un certain consensus a été établi pour trouver des solutions simples, à savoir que les trottoirs sont interdits aux vélos et que le piéton est « roi sur le trottoir ». La prochaine réunion collective avec les autres associations et le Conseil de Quartier aura lieu le 13 février à 18h30 dans la salle du Conseil de la Mairie du 2^e arrdt. D'autres membres intéressés par ce sujet pourront participer à cette réunion s'ils le souhaitent.

Dans le concret, les problématiques se trouvent concentrées sur le cours de Verdun, sur le périmètre et l'espace de la place Carnot, lieux où l'on retrouve le plus d'incivilités.

Plus précisément, il faudrait faire interdire les vélos sur les trottoirs du cours de Verdun à la sortie de la piste cyclable du pont Galliéni, cette zone étant, hélas, empruntée par les vélos pour couper au plus court avec la place Carnot. Cet endroit est particulièrement accidentogène pour les piétons. Il faudrait donc mettre en œuvre cette interdiction et cela, d'autant plus que la piste cyclable au débouché du pont, est bien balisée, elle oriente les vélos sur la droite le long du Rhône. Elle conduit ensuite aux rues entrantes et sortantes du quartier.

Un autre point crucial est celui de la sortie du tunnel « modes doux » de Charlemagne à Carnot. Aucune signalétique n'est mise en place et les vélos traversent la place Carnot en toute liberté et en vitesse non contrôlée.

Sur ce sujet précis, il faudrait réfléchir à l'installation ou non d'une piste cyclable sur cette place.

En conclusion, les pistes cyclables existent bel et bien, elles conduisent à toutes les rues mais elles doivent devenir une réalité dans la pratique.

La signalétique est bien mise en place. Il y a donc une vraie nécessité de la rendre plus visible afin de la rendre efficace et de la faire respecter.

Le préalable à toute action étant, ne pas interdire les rues à la circulation des voitures ni supprimer des places de stationnement.

Comptabiliser les deux roues, voitures, piétons et trottinettes peut s'avérer utile. Un tel comptage existe déjà, relève Jean-Paul DUMONTIER.

Johann GALIBERT propose de vérifier auprès de la Métropole si ces données sont accessibles et dans l'affirmative d'en faire la demande afin que le groupe se les approprie.

Annick de MONTGOLFIER apporte des précisions sur la réglementation des passages piétons. Sur ces passages, on doit passer à pied, même si on est à vélo ou à trottinette. Elle rajoute que seuls les enfants ont l'autorisation de circuler à vélo ou à trottinette sur les trottoirs jusqu'à l'âge de 8 ans.

Elle poursuit, quant aux pistes cyclables, elles sont de deux genres, les vraies pistes protégées par un boudin de bitume au sol et les bandes cyclables intégrées à la chaussée qui sont des cheminements renforcés.

Un membre de l'assemblée estime que la rue Victor HUGO devrait être interdite aux vélos. Johann GALIBERT rappelle l'existence des brochures de l'association de Mme OLIVERO, l'Enfant et la rue, brochures très bien faites et explicites et qu'une norme européenne sur les rues piétonnes précise que les vélos sont autorisés en respectant une allure de 5 km/h .

Gilles LAURENDON évoque aussi le volet répressif afin de faire respecter la réglementation dans le processus information, pédagogie puis sanction.

Il résume que cette deuxième réunion de travail qui a permis à chacun de poser ses constats et attentes. La prochaine réunion permettra de partager ces réflexions qui permettront *in fine* d'être force de proposition auprès des pouvoirs publics.

Johann GALIBERT appuie cette démarche, constatant que c'est un sujet qui intéresse le plus grand nombre.

Parallèlement, Sophie DESCOUR évoque l'existence du « permis piéton ». Il serait intéressant de remettre en place ce permis éducatif qui était destiné aux enfants de CE2 comprenant une matinée pédagogique pilotée par un policier.

Thimothée LABOUCHE, de son côté, signale le fléau grandissant des vitres de voitures cassées pour vol. Un changement de pare-brise coûte 850€. Ce vandalisme existe surtout dans les rues sombres. Il fait aussi une remarque sur la propreté des trottoirs et les juge quelques fois insalubres.

Johann GALIBERT propose d'intégrer ces deux thématiques dans les sujets qui pourront être traités par le Conseil de Quartier dans l'attente de constitution de groupe de travail. Les personnes intéressées pourront se faire connaître auprès du bureau afin d'organiser la première réunion.

Emmanuel LEGRAS renchérit sur le problème récurrent des déjections canines, le nettoyage des voiries étant en perdition.

5 – Evènement annuel autour d'Antoine de Saint Exupéry.

Johann GALIBERT fait le point sur l'état d'avancement de ce projet.

La partie artistique est entièrement validée avec des accords de principe des artistes concernés. Le budget a été estimé.

Il reste maintenant à trouver les fonds pour cet évènement, rappelons-le, de grande portée symbolique pour notre ville. En effet, cet évènement s'adresse à l'ensemble de la population lyonnaise quelle que soit sa tranche d'âge mais peut aussi toucher plus largement une population venue d'ailleurs attirée par ce symbole à la fois particulier et universel que véhicule l'auteur du Petit Prince. Cet évènement qui a vocation à devenir annuel et pérenne peut contribuer à élargir le volet touristique de la Ville.

Les demandes de subventions sont en cours auprès de la Ville, la Métropole, la Région. Mais, nos contacts se font d'abord avec les entreprises privées, établissements financiers tels que Caisse d'épargne, Crédit agricole, et aussi avec l'aéroport de Lyon, des grands groupes lyonnais, etc. Amorces nécessaires pour que les aides publiques puissent suivre. La difficulté réside par le fait que nous sommes hors délais pour faire appel aux mécénats et subventions.

Si, malheureusement, cet évènement ne peut avoir lieu en 2025, les budgets des entreprises étant déjà

bouclés, il sera reporté à 2026.

Jean Paul DUMONTIER rappelle que pour avoir des subventions, il faut être constitué en association. Johann GALIBERT confirme que le Conseil de Quartier n'a pas ce statut, et qu'il faudra s'appuyer sur une structure existante. Nous trouverons cette association, des contacts sont en cours sinon nous pourrions créer cette association.

Johann GALIBERT poursuit en précisant que la partie artistique n'est pas la plus onéreuse, mais les budgets les plus importants sont liés à l'infrastructure à mettre en œuvre, la sécurité avec l'application du plan Vigipirate, les droits d'auteur de la SACEM et le plan communication. Les démarches auprès de la SACEM ont été entreprises et des contacts avec des écoles de communications également afin de faire participer des étudiants dans le cadre d'un projet pédagogique à l'élaboration du plan com. Des rendez-vous sont en cours avec les directions culturelles de la ville de la Lyon, de la Métropole et de la Région.

Assurément nous constatons que notre projet intéresse.

Il faut amorcer la pompe confie Johann GALIBERT et convaincre que la thématique de cet événement a une portée d'envergure pour notre ville.

Petite précision : dans le cadre de la commission « rue Victor HUGO », Dominique JACOTET avait proposé un aménagement sur une portion de la rue apportant ombre et rupture avec la minéralisation de la rue. Cela supposait des demandes de fonds (par exemple dossier APICQ). Compte-tenu que le projet Saint-Exupéry va concentrer toutes les demandes d'aides financières, il est décidé de le reporter

6 – Communication du Conseil de quartier, campagne d'affichage et nouvelle opération flyers.

Il s'agit d'avoir un développement à la fois maîtrisé et le plus large afin d'embrasser les différents courants de pensée. Une campagne d'affichage chez les commerçants s'organisera prochainement avec de nouvelles actions de distributions de flyers afin de susciter l'intérêt des riverains.

Johann GALIBERT incite également les membres à s'inscrire dans les groupes de travail pour être le plus participatif possible

Aujourd'hui, nous avons plus de 80 inscrits au Conseil de quartier avec une participation aux réunions en forte croissance.

Fin de la séance à 19h30.

L'assemblée se retrouve autour de la Galette des Rois, un moment de convivialité très sympathique qui permet d'accueillir et de faire plus ample connaissance avec les nouveaux et d'échanger autour d'un verre. Il n'y eut pas de « Rois » car pas de fèves... peut-être l'année prochaine !